

# REPAIRE DES PETITS LOUPS

Centre de loisirs mercredis périscolaires  
de JOZE



## PROJET PEDAGOGIQUE

2022 – 2023



# SOMMAIRE

## **1 / PRESENTATION DU CENTRE**

- ✓ Les locaux
- ✓ Organisateur et Modalités d'inscription
- ✓ Age et nombre d'enfants accueillis
- ✓ L'équipe d'encadrement
- ✓ Les horaires
- ✓ Les partenariats

## **2 /LE FONCTIONNEMENT DU CENTRE**

- ✓ L'accueil du matin
- ✓ La journée type
- ✓ L'accueil du soir
- ✓ Les activités
- ✓ Accueil d'un enfant en situation d'handicap
- ✓ Accueil d'un enfant atteint de trouble de santé
- ✓ Les règles de vie
- ✓ La sécurité
- ✓ La communication
- ✓ Spécificité de l'accueil des enfants de – 6 ans

## **3/ LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES**

- ✓ Le projet éducatif de l'organisateur
- ✓ Les objectifs pédagogiques de l'équipe d'animation

## **4/ LA THEMATIQUE DE L'ANNEE**

## **5/ L'EVALUATION**

## 1 / PRESENTATION DU CENTRE

### Les locaux

JOZE est une commune rurale d'environ 1130 habitants. C'est un village très dynamique avec une école primaire, de nombreux commerces (épicerie ; coiffeur ; maison médicale, kinésithérapeutes, ostéopathe, dentiste, infirmiers, garagiste, restaurants, pharmacie, fleuriste, esthéticienne, boulangerie). La vie associative est très présente avec de nombreuses activités sportives (danse, foot, basket, tennis, cirque, théâtre, etc...) et dispose d'une Maison des associations, qui abrite aussi la médiathèque, située à quelques pas de la Maison de l'Enfance.

Le bâtiment qui accueille notre centre de loisirs "LE REPAIRE DES PETITS LOUPS" s'intitule LA MAISON DE L'ENFANCE située au 7 RUE DU CHAMPS 63350 JOZE.

C'est un bâtiment neuf, construit en 2018/2019, d'une superficie de 494m<sup>2</sup>.

Le local de plein pied est distribué de la manière suivante :

- 1 salle d'activités Petits avec jardin d'hiver, vestiaires, sanitaires, zone de jeux calmes et un dortoir
- 3 salles d'activités Grands avec vestiaires, sanitaires, zone de jeux calmes, zone de repas
- 1 zone d'accueil
- 2 bureaux : directrice et animatrices
- 1 salle de réunion
- 1 local poussette
- 1 local entretien,
- 1 local TGBT
- Des sanitaires
- Un grand espace extérieur, clôturé, avec une partie goudronnée (avec des dessins de marelle, terrain de basket) et une partie en gazon.

Les locaux sont mutualisés avec le RPE (relais des assistantes maternelles) et avec l'UFVC qui a en charge de l'accueil de loisirs durant les vacances scolaires pour le compte de la CCEDA.

La Maison de l'enfance est à proximité de la Maison des Associations et de son aire de jeux extérieurs ce qui permet d'utiliser la salle et son matériel et ainsi proposer aux enfants des activités physiques et sportives.

C'est un espace entièrement clôturé, interdit aux véhicules, très sécurisé.

### **Organisateur et modalités d'inscription**

A partir de septembre 2022, c'est la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » qui prend la compétence de la gestion des centres de loisirs et qui est l'organisateur du centre de loisirs des mercredis. Les inscriptions de l'accueil des mercredis se font par internet, sur un « portail famille » commun à tous les centres du territoire CCEDA. Un règlement intérieur est lui aussi commun à tous les centres de loisirs du territoire.

### **Age et nombre d'enfants accueillis.**

Le centre de loisirs accueille tous les enfants de 3 ans (révolus) à 12 ans des familles du territoire CCEDA, dans la limite maximale des capacités d'accueil à savoir 15 enfants de - 6 ans et 35 enfants de 7 à 12ans (déclaration auprès de SDJES et PMI).

Le centre est déclaré en tant que centre périscolaire avec un PEDT communautaire et une labélisation plan mercredi. L'ouverture journalière de + de 5 heures implique un encadrement de 1 animateur pour 10 enfants de - de 6 ans et 1 animateur pour 14 enfants de + de 6 ans.

### **L'équipe d'encadrement**

Le centre de loisirs est géré par une directrice stagiaire BAFD ainsi que de trois animatrices (toutes titulaire du BAFA)

Sylvie TONTINI : CAPPE - Stagiaire BAFD

Elodie CHAPUT : BAFA

Nathalie PESSON : BAFA

Camille ROUSSEL : BAFA

## **Les horaires**

Le centre de loisirs est ouvert les mercredis durant la période scolaire de 7h à 18h30.

## **Les partenariats**

Le centre est déclaré auprès de la SDJES

L'accueil des enfants de – 6 ans sont soumis à la validation du service PMI du conseil départemental

La CAF du Puy de Dôme est le principal partenaire financier : conventions de prestations de service et bonus CTG.

Les associations, les commerçants et les parents sont régulièrement associés aux différents projets.

## **2 /LE FONCTIONNEMENT DU CENTRE**

### **L'accueil du matin**

2animatricesont présentes pour accueillir les enfants à 7h.

Par sécurité, la porte d'entrée est toujours fermée à clé (fermeture automatique) et les parents doivent sonner.

Les parents ne sont pas autorisés à rentrer dans le local (application du protocole sanitaire en 2021/2022). Nous avons décidé de maintenir cette règle pour plusieurs raisons : la séparation avec les enfants (surtout les plus petits) se fait plus rapidement ; cela limite les parents qui s'attardent dans le couloir et qui occupent inutilement l'espace.

- Les enfants quittent leurs vestes et affaires et les accrochent à leurs porte - manteaux nominatifs. Les goûters sont répertoriés et rangés.
- Le lavage des mainsest obligatoire dès l'arrivée des enfants.
- Les enfants mettent leurs chaussons /pantoufles : ceci permet d'avoir toujours un centre propre (surtout dans la salle des 0-6 ans qui dispose de tapis de jeux).

- Une petite bouteille d'eau ou gourde nominative est demandée aux parents : l'enfant peut ainsi boire selon son envie en toute autonomie.
- Les enfants peuvent emmener leur doudou ou autre.

### Description de la journée type

7h – 9h	<p>Accueil des enfants échelonné (mise en place d'ateliers, de petits jeux libres).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 animatrice accueille les enfants et parents (Temps d'échange, transmission des consignes des parents et rangements des affaires de l'enfant).</li> <li>• 1 animatrice encadre les ateliers et le passage au lavage des mains</li> <li>• Les enfants quittent leurs vestes et affaires et les accrochent à leurs porte -manteaux nominatifs. Les goûters sont répertoriés et rangés.</li> <li>• Le lavage des mains est obligatoire dès l'arrivée des enfants.</li> <li>• Les enfants mettent leurs chaussons /pantoufles : ceci permet d'avoir toujours un centre propre (surtout dans la salle des 0-6 ans qui dispose de tapis de jeux).</li> <li>• Une petite bouteille d'eau ou gourde nominative est demandée aux parents : l'enfant peut ainsi boire selon son envie en toute autonomie.</li> <li>• Les enfants peuvent emmener leur doudou ou autre.</li> </ul>
9 h – 12h	<p>Activités : les enfants sont séparés en 2 groupes d'âges : -6 ans et +6 ans Chaque groupe rejoint sa salle attitrée</p>
12h – 12h30	<p>Départ des enfants du matin ou arrivée des enfants du repas + après midi</p>
12h 15 – 13h15	<p>Repas (fournis par le restaurant scolaire de LEZOUX) Chaque animateur mangera avec son groupe dont il a la charge et veillera au bon déroulement du déjeuner.</p>

13h15-14h	Départ des enfants du matin + repas ou arrivée des enfants après-midi Temps calme pour tous les enfants : sieste pour les petits qui en ont besoin, histoires, jeux calmes Une salle dortoir spécifique avec des lits est prévue pour la sieste des petits
14h – 15h30	Activités
15h30- 16h	Temps libre  Goûter fournis par le centre
16h-17h	Fin des activités - Petits jeux de fin de journée
17h – 18 h30	Départ échelonné des enfants

### **L'accueil du soir**

Comme le matin, 2 animatrices clôtureront la journée pour encadrer les départs échelonnés des enfants

Une animatrice accueille les parents et aide les enfants à récupérer leurs affaires. Elle prend le temps d'échanger et de partager sur la journée de l'enfant

Une animatrice organise et anime des ateliers en autonomie : construction, imitation, lecture...

### **Les activités**

Un planning d'activités variées sera réalisé lors des réunions préparatoires avec les animatrices. Les activités pourront être modifiées ou adaptées au cours de l'accueil en fonction du quota d'enfants, de la météo, etc. Toutes les activités seront anticipées pour être les plus efficaces le jour j.

Les activités des mercredis périscolaires seront en adéquation avec les temps familiaux et scolaires : la semaine du goût, semaine bleue, commémorations...)

Les animations devront être de qualité en lien avec les besoins, les goûts et les souhaits des enfants. Elles seront exécutées au gré de leur imagination en s'inspirant du prototype présenté par les animatrices.

Le planning est transmis par mail aux familles et affiché dans le hall d'entrée.

## **Accueil d'un enfant en situation de handicap**

Quel que soit le type de handicap, la qualité des relations entre l'équipe d'animation et les parents de l'enfant est primordiale. Un climat de confiance doit s'instaurer !

Un plan individualisé qui précise les conditions d'accueil de l'enfant, le respect des besoins spécifiques de la vie quotidienne de l'enfant, afin de lui proposer des activités adaptées à ses capacités sera mis en place.

Toutes anomalies observées lors des activités ou autres temps de la journée doivent être signalées auprès de la directrice qui remontera les informations auprès des parents.

Chaque animatrice devra se montrer vigilante et conciliante face à des enfants fragilisés ou ayant des comportements différents en cas de difficultés d'inclusion sociale.

Chaque animatrice devra instaurer un rythme d'observation, d'analyse et d'actions pour mieux accompagner les enfants en situation d'handicap  
Certains enfants sont riches de stratégies pour rendre leurs difficultés imperceptibles...

## **Accueil d'un enfant avec un P.A.I**

La circulaire n°2003-135 du 8 septembre 2003 relative à l'accueil en collectivité des enfants et des adolescents atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période sert de cadre de référence aux établissements d'accueil de la petite enfance (crèches, haltes-garderies, jardins d'enfants) et aux centres de vacances et loisirs.

Les dispositions de cette circulaire visent à harmoniser les conditions d'accueil en collectivité des enfants atteints de maladie chronique, d'allergie et d'intolérance alimentaire ...



Elles doivent permettre aux enfants et adolescents d'être accueillis en collectivité tout en bénéficiant de leur traitement, de leur régime alimentaire, donc d'assurer leur sécurité.

Un PAI (projet d'accueil individualisé) sera instauré pour chaque enfant atteints de troubles de la santé. Les parents devront obligatoirement remplir le formulaire prévu à cet effet.

Le PAI précise les conditions des prises de repas, des prises de médicaments et définit les adaptations apportées à la vie de l'enfant durant l'ensemble de son temps de présence au sein du centre.

Une fiche récapitulative à jour avec tous les noms des enfants sous PAI est affichée dans le bureau des animatrices.

## **Les règles de vie**

### **Des règles pour les enfants :**

Les règles de vie sont mises en place sous forme de charte de vie. Elles ont pour but d'établir un cadre pour les enfants. Elles déterminent ce qu'ils peuvent ou ne peuvent pas faire durant leur présence dans le centre.

Elles seront :

- Établies en collaboration avec les enfants, tout en respectant, leurs envies, attentes, besoins et demandes.
- Négociables dans la mesure du raisonnable et du possible au sein de l'accueil.
- Adaptées aux enfants.
- Rappelées régulièrement pour que tout le monde soit au clair avec celles-ci.
- Réadaptées ou modifiées en cas de besoin. Il faudra alors le préciser aux enfants.

Les sanctions discriminantes, humiliantes et les sanctions collectives sont interdites. En cas de faute de l'enfant, le dialogue, la compréhension des conséquences de l'acte commis, les excuses seront mises en avant. L'animatrice pourra alors se référer à la charte de vie en donnant des explications compréhensibles par l'enfant.

Un règlement intérieur est signé par les parents et est affiché dans l'accueil.

## **Des règles pour les adultes :**

- Les parents doivent obligatoirement respecter le règlement intérieur affiché et accessible dans le centre

## **Des règles pour les animateurs :**

Une excellente communication entre la directrice et les animatrices est primordiale pour une bonne coordination de l'équipe.

Eviter les conflits, la jalousie et si c'est le cas, ne pas laisser envenimer les choses : toujours parler et s'expliquer.

Nous sommes toutes là dans le même but : le bien-être des enfants sans oublier le nôtre aussi.

Préparer ensemble les projets d'animation, s'entraider.

Participer activement aux réunions, ne pas faire quelque chose qui ne nous convient pas, avec lequel on n'est pas à l'aise. Expliquer pourquoi, trouver une solution.

Accepter l'auto évaluation, les critiques, les remarques (toutes justifiées et justifiables).

Savoir répartir les tâches.

Être respectueux du local, du matériel, du rangement.

## **Le non négociable**

- Parce que l'animateur est le référent pour l'enfant, il devra adopter un comportement exemplaire : politesse, pas de gros mots, responsable
- La consommation de tabac est interdite dans les Accueils Collectifs pour Mineurs, en présence ou non des enfants.
- La consommation d'alcool et de toutes drogues est également interdite.
- Tout bizutage est interdit.
- L'animateur doit respecter ses horaires de travail et être ponctuel

- L'animateur doit contacter le plus rapidement possible sa responsable de centre en cas d'absence.
- Des images de la vie de l'ACM sur les réseaux sociaux (comme Facebook ou Snapchat...) ne seront possible que pour les enfants dont les parents ont signé le droit à l'image. Les animateurs ne sont autorisés à prendre en photo ou à filmer les enfants que pour le bon déroulement des activités (cadres photos, photos pour les porte-manteaux...).

Le négociable :

- Les téléphones portables doivent être utilisés à des fins professionnelles. L'animateur se doit d'être joignable afin de pouvoir gérer les urgences ou les imprévus rapidement.
- L'utilisation du téléphone à des fins personnelles pourra être possible de façon brève et occasionnelle, avec l'autorisation de la directrice.
- Les pauses cigarettes seront brèves et autorisées par la directrice sur des temps ne mettant pas en cause le taux d'encadrement.

## **La sécurité**

La liste des numéros utiles et d'urgence sera affichée et visible dans toutes les salles d'accueil.

Toute personne étrangère au service n'est pas admise.

La porte principale de l'entrée a une fermeture automatique. Personne ne peut entrer dans le local sans ouverture des animatrices.

Des exercices d'évacuation incendie, d'alerte intrusion ou autre, seront effectués 1 fois / trimestre par la directrice avec tenue à jour du registre de sécurité.

Un protocole de sécurité sera affiché

L'armoire à pharmacie est tenue à jour régulièrement.

Un cahier sanitaire recense tous les soins prodigués aux enfants : animatrice, heure, lieu, nature de la blessure, soins dispensés

Les extincteurs, l'électricité et la chaufferie sont vérifiés annuellement par des organismes agréés à la demande de la commune.

## **La communication**

La communication entre tous les acteurs est très importante pour le bon déroulement de l'accueil.

Les informations destinées aux familles sont affichées à l'entrée sur un tableau prévu à cet effet de sorte que les renseignements concernant les activités, les horaires, le règlement, et toute information utile puissent être accessibles pour tous.

Les plannings des activités seront communiqués en amont de l'ouverture des inscriptions.

Des informations peuvent également être communiquées par mail à chaque famille.

## **Spécificités pour l'accueil des enfants de – 6 ans**

Les activités sont partie prenante du processus éducatif de l'enfant en favorisant la découverte et l'éveil. Leurs mises en place doivent tenir compte des besoins, des rythmes et des envies de chaque enfant.

- **Sécuriser l'enfant par sa présence constante, sa vigilance, sans prendre la place des parents**

Un accompagnement individualisé sur l'accueil du matin permettra de rassurer l'enfant (rangement des affaires, mise des pantoufles, passage aux toilettes, choix de l'atelier)

L'équipe d'animation s'attachera à créer un climat de sécurité affective et de confiance

Être en mesure de répondre à ses questions

Aide, apprentissage, stimulation et encouragement

Ne pas faire à sa place mais l'aider

Respect et valorisation des réalisations

Protéger « la bulle personnelle de l'enfant » : lui laisser son doudou...

Les locaux et le mobilier seront adaptés aux enfants : salle sieste, tables et chaises (restauration, activités), toilettes, porte- manteaux, point d'eau...

### **L'animateur doit être un modèle, le référent, un repère stable**

Ne pas céder au « chantage », les caprices, donner à tous de l'affection en fonction de son individualité et de sa différence

Ne pas crier

Tenir un langage simple sans le prendre pour un bébé afin de lui permettre de se familiariser avec sa langue

Lui donner de vraies réponses, ne pas lui mentir ou inventer

Savoir faire preuve de discrétion dans certaines situations (pipi au lit)

### **Les animateurs devront adapter les activités à l'âge et au rythme des enfants**

Privilégier le laisser-faire, le laisser jouer, organiser des ateliers tournants, libres

Mettre en place des coins personnalisés, réservés à leur besoin (leurs photos, leur trésor, leur doudou

Leur laisser la liberté de jouer seul, agir seul tout en restant attentif

Aménager des coins jeux, poupées, livres, voitures, marchande, marionnettes, dessins à colorier

Donner des limites physiques car l'enfant ne ressent pas la fatigue,

Lui faire prendre conscience du danger car l'enfant n'a pas encore acquis cette notion

Se montrer patient, répéter de nombre fois, surveillance et vigilance accrues

Préférer les jeux par la reconnaissance des couleurs, noms d'animaux, de héros

Initiation à la manipulation d'outils et matériaux divers, transformables (terre, sable, carton, bois...)

Equilibrer les types d'activités sur la journée. Repos après le repas, sieste pour ceux qui le désirent ou activités tranquilles

Favoriser les expériences sensorielles, l'éveil des sens, danser, sauter...

Changer souvent d'activité (pas plus de 30 à 45 mn)

### **Instaurer une relation active avec les parents**

Passation des consignes le matin, bilan de la journée le soir

Mettre les parents en confiance

### **3/ Les objectifs pédagogiques**

#### **Le projet éducatif de la communauté de commune « Entre dore et allier »**

- \* L'enfant doit s'épanouir, prendre du plaisir en lui proposant des activités respectant la spécificité, les besoins et le rythme de chaque individu
- \* Développer les notions de solidarité et de partage en favorisant la socialisation
- \* Permettre à l'enfant une autonomie d'action et la possibilité de s'impliquer
- \* Faire prendre conscience à l'enfant de l'importance de son environnement et du développement durable

#### **Les objectifs pédagogiques de l'équipe d'animation**

Ces objectifs seront en adéquation avec les objectifs du projet éducatif CCEDA ci-dessus.

##### **Objectif 1 : Respecter à tout moment l'intérêt et le rythme de l'enfant tout en développant son épanouissement**

L'accueil au centre doit se faire tout en douceur, en laissant aux enfants qui arrivent de prendre leurs repères ou de se réveiller sur l'ouverture du matin. L'objectif est que l'enfant puisse faire une pause sur le cadrage scolaire auquel il est soumis sur son temps scolaire.

Il n'y a pas d'activité imposée sur les temps d'accueil du matin et sur la reprise des enfants du soir. Lors de ces temps échelonnés, les enfants peuvent choisir en toute autonomie entre des ateliers lecture, jeux de société, jeux d'imitation, dessins, coloriage, ...ou tout simplement se poser encore un peu sur le canapé.

Des activités manuelles, artistiques, sportives ou autres sont proposées par les animatrices. Si un enfant ne veut pas participer, l'animateur ne le forcera pas. Il essaiera au contraire de comprendre son refus et lui proposer une autre alternative afin de lui donner l'envie de le faire.

Le temps du repas doit se faire de manière agréable pour tous : pas de cri, parler calmement, goûter et découvrir les aliments de façon ludique. Il faut prendre le temps de manger.

Après le repas, c'est un temps calme pour tous les enfants. Sieste pour les petits qui en ont besoin et activités calmes pour les plus grands

La sécurité affective et physique de l'enfant devra être assurée par les animateurs : les activités seront de qualité et adaptées à l'âge des enfants

## **Objectif 2 : Développer des valeurs de solidarité, d'esprit d'équipe et de citoyenneté**

Cela renvoie à l'apprentissage de la conscience de leurs droits et devoirs, du savoir vivre ensemble et de leur relation aux autres.

Des règles de vie au quotidien seront définies avec les enfants telles que la politesse, le respect des autres, jouer ensemble, savoir partager, savoir gagner mais surtout savoir perdre.

Les animateurs développeront la notion de respect de soi, des autres et de son environnement. Il convient de permettre à chacun d'être reconnu et respecté ; de respecter l'autre dans l'acceptation des différences et des convictions de chacun. L'apprentissage de la vie en collectivité doit permettre d'amener l'enfant et le jeune au respect des règles de vie, de développer la solidarité, de favoriser les échanges et le partage, de respecter l'environnement

L'équipe d'animation proposera des activités favorisant le vivre ensemble.

- Jeux en équipes
- Jeux de coopération
- Jeux d'opposition
- Projets collectifs

### **Objectif 3 : permettre à l'enfant de développer son autonomie**

Il s'agit d'éduquer les enfants à l'autonomie, de les responsabiliser dans leurs pratiques, de leur donner l'opportunité de développer des capacités intellectuelles et physiques, de faire l'expérience du choix et de se construire comme sujet autonome capable d'esprit critique.

Tout commence dès l'arrivée au centre, par le fait de savoir quitter sa veste et la déposer au bon endroit.

Savoir se laver seul les mains.

Après le goûter, débarrasser sa table, jeter les papiers dans la poubelle...

Aller seul aux toilettes

Être capable de choisir son propre jeu de société, de dessin ....

L'aménagement de l'espace permet cette autonomie : l'enfant n'a pas besoin d'un adulte pour pouvoir accomplir tous ses gestes.

### **Objectif 4 : Permettre à l'enfant de mieux découvrir son environnement et de prendre conscience du développement durable**

Proposer des sorties extérieures

Faire découvrir le patrimoine local

Faire intervenir des partenaires locaux : associations locales, professionnels

Sensibiliser les enfants aux problèmes énergétiques, recyclage, déchets, transports propres...

## **4 / La thématique de l'année 2022/2023**

Nous suivrons le projet de l'école sur le thème : les métiers

Le but n'est pas de refaire ce que les enfants ont fait à l'école mais de proposer une complémentarité éducative d'une autre manière.

Le réseau médiathèque CCEDA sera un partenaire privilégié pour emprunter des livres sur les métiers.



Les commerçants de Joze seront eux aussi associés afin qu'ils nous expliquent leur métier (boulangers, coiffeurs, ...)

Le projet sera conclu par une réalisation finale à chaque fin de période si possible.

Toutes nos activités manuelles seront exposées dans nos locaux, ainsi que des affiches, des décors, etc...

L'objectif est d'aider les enfants dans l'apprentissage de termes décrivant des professions ou des activités.

Notre but est de

- Faire découvrir différents métiers
- Aller à la rencontre des artisans
- Créer en apprenant les bases d'un métier
- Créer une dynamique de groupe
- Agir sur son environnement
- Savoir respecter les animaux, les autres et soi-même
- Favoriser un échange, un lien intergénérationnel
- Rendre les enfants acteurs de leur découverte
- Découvrir le lexique des métiers, nommer des métiers, mémoriser des mots
- Comprendre les liens entre les actions de l'homme et l'évolution des milieux qui l'entourent.

Quelques idées !

- ✓ Les métiers de la restauration, de l'alimentation : (boulangers, chocolatiers, pâtisseries, cuisiniers ...)
- ✓ les métiers : service à la personne (gendarmes, policiers, pompiers, ambulanciers, médecins, infirmiers, aide à domicile, coiffeurs, dentistes ...)
- ✓ les métiers du sport (judo, karaté, football, athlétisme...)
- ✓ les métiers avec la nature, les animaux : (vétérinaire, producteur, éleveur, soigneur animalier, équitation, agriculteur.)
- ✓ les métiers du bâtiment : (charpentier, maçon, plombier, électricien ...)
- ✓ les métiers en rapport avec les véhicules (garagiste, routier, aéronautique.)
- ✓ les métiers de papa /maman ou « celui que je veux faire quand je serai plus grand ».
- ✓ les métiers d'autrefois
- ✓

Un planning d'activités par période sera plus détaillé et sera affiché dans l'accueil et transmis aux familles.

### L'implication des familles

Nous allons demander si des parents souhaitent venir nous expliquer leur métier, s'ils peuvent nous recevoir au sein de leur activité (agriculteur par exemple).

## 5/Evaluation du projet pédagogique

### **Bilan de l'équipe**

Des évaluations seront faites quotidiennement pour chaque groupe et auront pour objectif d'effectuer des réajustements sur les projets d'activités selon des critères tels que :

- \* l'implication des enfants
- \* la réalisation des objectifs fixés
- \* l'appréciation des enfants et des parents

Les réunions d'équipe permettront d'aborder :

- les modifications éventuelles des plannings d'activités
- les problèmes rencontrés et la recherche de solutions
- le compte rendu des projets

Ces démarches ont pour but d'améliorer la qualité du travail de l'équipe auprès des enfants.

Le présent projet pédagogique sera discuté chaque semaine lors de la réunion hebdomadaire de l'équipe.

Un bilan de fin de période s'effectuera à l'aide d'un outil prédéfini

Période du .....thème .....

Animatrice :.....

Très satisfaisant	Satisfaisant	Moyen	insatisfaisant
1	2	3	4

intitulés	1	2	3	4
<b>Le projet</b>				
Les objectifs ont-ils été atteints ?				
Le lien entre le projet pédagogique et les activités menées a t-il été effectué ?				
<b>L'EQUIPE</b>				
Y a-t-il eu répartition des tâches au sein de l'équipe ?				
Y a-t-il eu des échanges et du travail commun ?				
Comment ont été les relations équipe d'animation et de direction ?				
<b>LE FONCTIONNEMENT</b>				
Les moyens matériels ont-ils été suffisants ?				
Comment a été la gestion des enfants ?				
Comment a été la communication avec les parents ?				
Implication des parents ?				
<b>L'ACCUEIL</b>				
Espaces , locaux , lieux ?				
Votre rôle ?				
Les horaires				
Gestion du listing de présence				
Lien avec les parents				
<b>LES ACTIVITES</b>				
Préparation des activités				
Leur déroulement				
Les sorties				
<b>LES REPAS</b>				
Qualité de la nourriture				
Horaire				
<b>AUTRES SUJETS QUE VOUS VOULEZ PARLER</b>				

## **Bilans enfants**

La mise en place d'émoticônes avec des pouces levés ou baissés permettra aux enfants de donner leur avis.



Chaque fin de journée, les animatrices procèdent à un bilan de la journée avec les enfants. Elles notent sur une fiche hebdomadaire leur remarques, les points positifs et négatifs ainsi que leurs propositions. Elles veillent à ce que chaque enfant puisse s'exprimer.

Ces notes serviront de base de travail lors des prochaines séances d'animation.

## **Bilans parents**

L'avis des parents sera recueilli en continu sur chaque temps d'échange journalier

Un questionnaire de satisfaction peut leur être présenté